

SOCIETE COOPERATIVE INTERCOMMUNALE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE DE MONS-BORINAGE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Ordre du jour

Séance du 22 décembre 2022 à 18h15

Salles Leburton (CHU Ambroise Paré)

AG EXT.22-11 **Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2022.**

AG EXT.22-12 **Modification des statuts de l'Intercommunale CHUPMB.**

Rapport du Conseil d'Administration dans le cadre de l'application de :

- L'article 6:86 du Code des sociétés et des associations, relatif à la modification de l'objet de l'intercommunale CHUPMB ;
- L'article 6:87 du Code des sociétés et des associations, relatif à la modification des droits attachés aux classes d'actions.

Rapport d'évaluation à l'Assemblée générale de la société CHUPMB portant sur les données comptables et financières contenues dans le rapport spécial de l'organe d'administration dans le cadre de la modification des droits attachés aux classes d'actions.

AG EXT.22-13 **Réorganisation de l'actionariat de l'Intercommunale CHUPMB.**

Dans la mesure où nous n'avons pas reçu les réponses de tous les actionnaires au moment d'établir cet ordre du jour, le Conseil d'administration du CHUPMB du 16 novembre 2022 a décidé d'établir l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2022 de manière complète, en intégrant toutes les alternatives possibles quant à la réorganisation de l'actionariat de l'intercommunale CHUPMB.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2022, seules les alternatives retenues par les actionnaires communaux et non communaux par voie de délibération seront exécutées, les alternatives non retenues par les actionnaires communaux et non-communaux seront considérés « sans objet ».

Secteur A

AG EXT.22-13Aa Retrait de la Ville de Saint-Ghislain du Secteur A du CHUPMB

AG EXT.22-13Ab Retrait de la Commune de Boussu du Secteur A du CHUPMB

AG EXT.22-13Ac Retrait de la Commune de Colfontaine du Secteur A du CHUPMB

AG EXT.22-13Ad Retrait de la Commune de Quévy du Secteur A du CHUPMB



| | |
|----------------|--|
| AG EXT.22-13Ae | Retrait de la Commune de Jurbise du Secteur A du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Af | Retrait de la Commune de Quaregnon du Secteur A du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Ag | Diminution de la participation de la Ville de Mons du Secteur A du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Ah | Diminution de la participation de la Commune de Frameries du Secteur A du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Ai | Démission du CPAS de Mons du Secteur A du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Aj | Démission de la Province de Hainaut du Secteur A du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Ak | Démission de l'Université Libre de Bruxelles du Secteur A du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Al | Démission de l'Université de Mons du Secteur A du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Am | Démission de l'ASBL des médecins de l'hôpital Saint-Georges du Secteur A du CHUPMB |
| AG EXT.22-13An | Démission d'ETHIAS du Secteur A du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Ao | Démission de BELFIUS du Secteur A du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Ap | Démission de l'ASBL Maison de la Solidarité Mons Wallonie Picarde du Secteur A du CHUPMB |

Secteur B

| | |
|----------------|---|
| AG EXT.22-13Ba | Souscription de la Ville de Saint-Ghislain au Secteur B du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Bb | Souscription de la Commune de Boussu au Secteur B du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Bc | Souscription de la Commune de Colfontaine au Secteur B du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Bd | Souscription de la Commune de Quévy au Secteur B du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Be | Souscription de la Commune de Jurbise au Secteur B du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Bf | Souscription de la Commune de Quaregnon au Secteur B du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Bg | Souscription du CPAS de Mons au Secteur B du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Bh | Souscription de la Province de Hainaut au Secteur B du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Bi | Souscription de l'Université Libre de Bruxelles au Secteur B du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Bj | Souscription de l'Université de Mons au Secteur B du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Bk | Souscription de l'ASBL des médecins de l'hôpital Saint-Georges au Secteur B du CHUPMB |
| AG EXT.22-13Bl | Souscription d'ETHIAS au Secteur B du CHUPMB |

Secteur C

- AG EXT.22-13Ca Souscription de la Ville de Mons au Secteur C du CHUPMB
- AG EXT.22-13Cb Souscription de la Commune de Frameries au Secteur C du CHUPMB

Secteur D

- AG EXT.22-13Da Souscription de la Ville de Mons au Secteur D du CHUPMB
- AG EXT.22-13Db Souscription de la Commune de Frameries au Secteur D du CHUPMB

AG EXT.22-14 Coordination des statuts de l'Intercommunale CHUPMB.

AG EXT.22-15 Convention entre le CHUPMB et le Pôle Hospitalier Jolimont portant sur la constitution d'une structure [ASBL] de gestion hospitalière intégrée.

AG EXT.22-16 Projets et rapports juridiques dans le cadre de la fusion « HELORA » (hors données comptables) :

- a)** Projet de scission partielle du CHUPMB (au bénéfice de NEW HELORA SC à constituer) ;
- b)** Rapport spécial de l'organe d'administration du CHUPMB relatif à la scission partielle ;
- c)** Rapport spécial de l'organe d'administration de NEW HELORA SC en vue de sa transformation en ASBL ;
- d)** Projet de fusion de NEW HELORA ASBL et de PHJ ASBL ;
- e)** Projet de fusion de NEW HELORA et de HELORA.

